
Programme de Formation

Travail en hauteur - Port du harnais



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne devant travailler sur des échafaudages, plateformes élévatrices mobiles de personnes, échelles, escabeaux...



Prérequis

Aucun.

Remarques :

- La formation et les évaluations se déroulent en langue française.



Objectifs pédagogiques

- Être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

Références réglementaires:

- Travail en hauteur: Articles R4323-58 à R4323-90 et R4141-15 du code du travail.
- Formation à la sécurité: Articles L4141-2 et 4, R4141-3 et R4141-13 du code du travail.
- Équipements de protection individuels: Articles R4321-4, R4323-61, R4323-100 et R4323-106 du code du travail.



Description

CONTENU THEORIQUE

- Définition d'un poste de travail en hauteur.
- Obligations générales de l'employeur et des travailleurs.
- Accidents de travail et responsabilités des différents acteurs.
- S'informer sur la réglementation concernant le travail en hauteur (harnais, longes, autres dispositifs anti-chute...).
- Caractéristiques et règles d'utilisation des échelles et escabeaux, des échafaudages et des plateformes élévatrices.
- Consignes de sécurité.
- Appliquer les principes généraux de prévention définis par le code du travail.
- Expliquer la réglementation concernant les équipements de protection individuels.
- Distinguer les caractéristiques des dispositifs de protection contre les chutes de hauteur.
- Prévenir les risques inhérents au port du harnais.



- Enseignements pratiques.
- Vérifier avant utilisation.
- Régler le harnais.
- Ordonner les points de contrôles lors des vérifications périodiques.
- Analyser les situations sur un poste de travail en hauteur, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur

SEQUENCAGE

Séquençage standard :

- 1ère demi-journée: Présentation de la formation et de son organisation, connaître les risques liés au travail en hauteur et les règles de prévention des chutes, connaître les EPC et EPI, connaître le syndrome du harnais et connaître les divers points d'ancrage et la règle du tirant d'air
- 2ème demi-journée: Savoir appréhender son environnement de travail en hauteur, acquérir les compétences du port du harnais, savoir secourir une victime suite à chute de hauteur et évaluer théoriquement et pratiquement le choix du matériel approprié, le point d'ancrage, ainsi que les techniques de montée, descente et évolution en hauteur.

Chaque demi-journée est également ponctuée par 1 pause d'environ 15mn.



EPI

Casque - Chaussures de sécurité - Harnais



Modalités pédagogiques

Mode : Individuel.

Séquence : Synchronique (Présentiel).

Méthode : Magistrale, Démonstrative.



Moyens et supports pédagogiques

La partie théorique est dispensée dans une salle réservée à cet effet équipée de moyens de projection adéquats.

Documents supports de formation projetés et/ou papier. Mise à disposition en ligne ou papier de documents supports à la suite de la formation.

La partie pratique : plateforme permettant la réalisation des exercices prévus, des mises en situation de travail en hauteur, et l'évaluation des participants.

Cas particulier : Pour les formations réalisées sur le site du client, celui-ci devra répondre à une étude préalable des conditions d'utilisation par l'OF PEPCI Formation et vérifier qu'il répond en tous points aux conditions d'utilisation spécifiées. Il doit également satisfaire toutes les exigences de la convention de mise à disposition jointe à la convention de formation, le cas échéant. Les équipements et installations doivent être conformes à la réglementation en vigueur; sinon, la formation ne pourra pas avoir lieu.

Attention, les stagiaires doivent venir avec leurs EPI : Chaussures de sécurité, Casque avec jugulaire, Gants, Gilet haute visibilité, harnais de sécurité, etc.

Formateurs

Nous évaluons et auditons régulièrement nos équipes et nos partenaires et tenons compte des retours d'expérience de nos clients et stagiaires notamment.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des stagiaires : Fiche individuelle de suivi précisant les résultats obtenus, les mises en situation réalisées, et comportant un avis du formateur à l'attention de l'employeur, relatif aux capacités évaluées.
- La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.



Informations sur l'admission

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité.

En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation.

Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)